

BEAUSOLEIL

Le Domaine

CHARLOT

*Médiathèque  
du Domaine Charlot*

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL



*Avril 2021*

---

BEAUSOLEIL

Le Domaine

CHARLOT

# Sommaire

## Préambule

### Chapitre 1

#### Le contexte socio-éducatif et culturel

7

1. La Commune de Beausoleil : un balcon sur la Méditerranée 7
2. Une population jeune, populaire et cosmopolite 8
3. Une politique culturelle et éducative étoffée, qui place le lien social et la solidarité au cœur de ses préoccupations 9
4. Impact de la politique culturelle auprès des habitants 12
5. Organisation et moyens 13
6. Le projet de réhabilitation du Domaine Charlot 14

### Chapitre 2

#### Diagnostic de l'offre culturelle et sociale

17

1. Analyse des besoins sociaux de la Commune 17
2. Ratios nationaux en matière de lecture publique 18
3. L'offre de lecture publique autour de Beausoleil 19
4. Forces et faiblesses de l'offre culturelle et sociale à Beausoleil 20

### Chapitre 3

#### La mise en œuvre du projet de médiathèque centre social au domaine Charlot

23

1. Enjeux 23
2. Orientations stratégiques 23
3. L'Ambition 24
4. Le projet de l'architecte Marc Barani 25
5. Principes de la médiathèque centre social 26
6. Chantier de constitution des collections : Moyens humains, techniques, logistiques 29
7. Moyens financiers 34
8. Calendrier prévisionnel 36

## Conclusion

Préambule

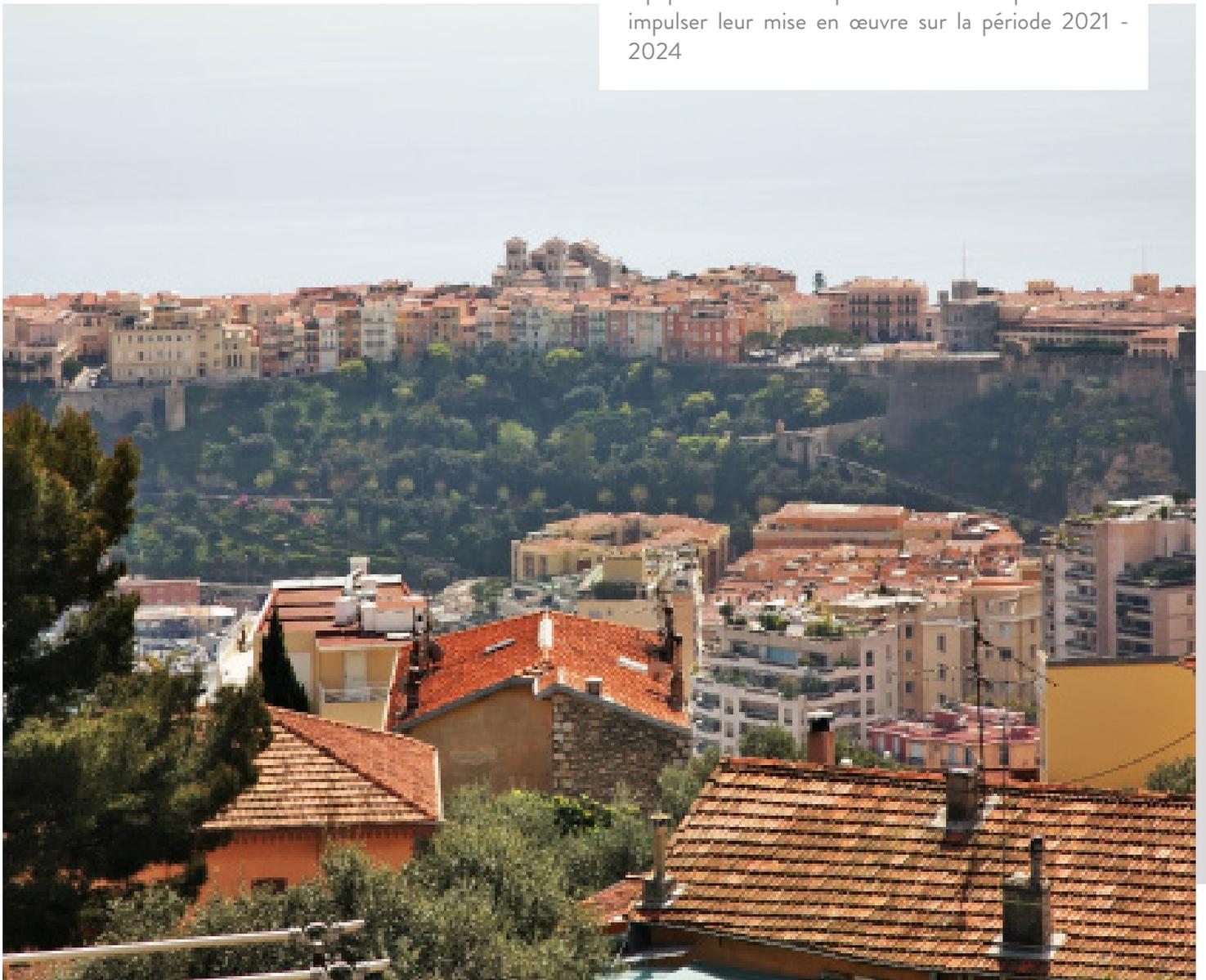


La démarche de projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) a été initiée au sein de l'univers des musées, inscrite dans la loi Musées du 4 janvier 2002, et s'est étendue à la gouvernance et au pilotage des médiathèques par le biais du décret sur la dotation générale de décentralisation (DGD) Bibliothèques paru le 7 juillet 2010 et de sa circulaire d'application du 17 février 2011.

Document stratégique et de cadrage, instrument de dialogue avec les tutelles et les partenaires, outil de référence pour les équipes, un PCSES définit les grandes orientations du développement d'un établissement de lecture publique pour une période donnée.

La ville de Beausoleil a initié en 2019 un ambitieux projet architectural de création d'une médiathèque centre social et d'une résidence d'artiste au centre de son territoire, sur l'actuelle emprise foncière du Domaine Charlot.

La définition du projet culturel, scientifique, éducatif et social de la médiathèque de Beausoleil doit permettre d'identifier les enjeux et définir les orientations stratégiques de la médiathèque centre social de Beausoleil. Il décrit également les objectifs opérationnels découlant de l'ouverture de ce nouvel équipement souhaité par les élus municipaux et doit impulser leur mise en œuvre sur la période 2021 - 2024



*Chapitre 1*

**LE CONTEXTE  
SOCIO-ÉDUCATIF  
ET CULTUREL**



# Le contexte socio - éducatif et culturel

## 1. La Commune de Beausoleil : un balcon sur la Méditerranée

Beausoleil est une commune urbaine de 14 000 habitants située à l'extrême est du département des Alpes-Maritimes, limitrophe de la Principauté de Monaco. Elle est la treizième ville du département.

Beausoleil est membre de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F.). En termes d'importance démographique, après Menton et devant Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil est la seconde Commune de l'agglomération.

La Commune se caractérise par une forte densité de population pour une superficie de 2,8 km<sup>2</sup>, soit 5 000 habitants/km<sup>2</sup>. Beausoleil fait partie des villes françaises de plus 10 000 habitants ayant la plus forte densité urbaine.

Balcon sur la Méditerranée, la Commune de Beausoleil surplombe Monaco et s'ouvre tout entière sur la méditerranée. Entourée d'espaces naturels aux arborescences méditerranéennes rares et de hauteurs escarpées, elle bénéficie d'une situation exceptionnelle, offrant de magnifiques perspectives et des panoramas saisissants sur le littoral azuréen depuis le Cap Ferrat jusqu'à l'Italie toute proche.

Beausoleil se caractérise par le charme de ses ruelles et passages, de ses places et ses petits jardins au cœur de ville. Les nombreux escaliers qui ramifient son territoire lui ont valu l'appellation de « Petit Montmartre ». Elle présente un patrimoine architectural Belle Epoque remarquable dont le fleuron est le Riviera Palace, avec sa façade inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques et son Jardin d'Hiver à l'exceptionnelle verrière.

La Ville jouit de la proximité immédiate de Monaco avec qui elle entretient des liens privilégiés. Les origines de son territoire

remontent à l'Antiquité comme en témoignent les vestiges du monument classé historique de l'Oppidum du Mont des Mules. Dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, bénéficiant de l'essor économique de Monaco à travers la Société des Bains de Mer (SBM). L'apport du chemin de fer et l'ouverture de la route de la basse corniche en 1868 favorisent le développement touristique. Les constructions immobilières génèrent un tissu urbain dense entre Monaco et La Turbie. En 1896, Camille Blanc, président de la SBM crée la Société Immobilière de Monte-Carlo supérieur, qui profile l'actuel territoire de la Commune. En 1898, le chantier du Riviera Palace est lancé par la société Belge des Grands Hôtels et Wagons-Lits.

Beausoleil est érigée une Commune indépendante en 1904. Camille Blanc devient son premier maire. Ses façades ornées de frises Art Nouveau, enluminées de cariatides et atlantes, ses immeubles typiques de la Belle-époque avec des bow-windows, son architecture remarquable aux aspects parfois «Hausmannien» sont les témoignages encore visibles du début de ce XX<sup>e</sup> siècle qui a vu naître la Commune de Beausoleil.

Le dynamisme et la renommée de Monaco constituent toujours autant d'atouts pour le développement de Beausoleil, induisant d'importantes retombées économiques. Une très grande majorité de beausoleillois travaillent en Principauté. Avec le dynamisme de ses commerces et ses marchés typiques, la vocation touristique de la Commune est essentielle. La ville est en effet une station de tourisme surclassée 20-40 000 habitants.

## 2. Une population jeune, populaire et cosmopolite

Beausoleil est une Commune à l'identité forte et cosmopolite qui connaît aussi la particularité d'être une des villes les plus récentes de la Côte d'Azur. Depuis les pionniers piémontais et liguriens investis dans les chantiers de construction à Monaco à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Commune n'a cessé de se façonner dans la pluralité de la vingtaine de nationalités qui la composent. Elle a également su conserver une tradition de brassage des communautés qui s'y côtoient : ressortissants italiens, espagnols, portugais, maghrébins, philippins, sri-lankais, comoriens, sénégalais et depuis peu, sud-américains et européens de l'est...

Compte tenu de ces spécificités avec une population d'origine diverse, l'action sociale sur la Commune, privilégie l'insertion et des actions inclusives privilégiant les ateliers, une des barrières de l'insertion restant la maîtrise de la langue française.

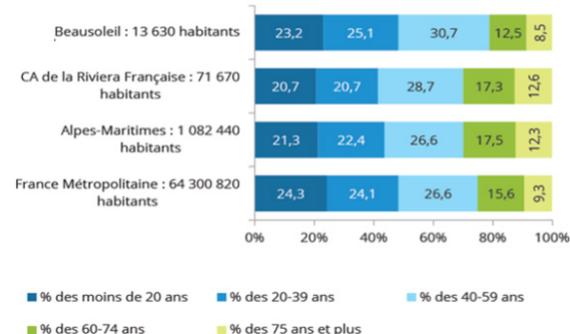
Jumelée, depuis 1995, avec la ville italienne d'Alba, au sud de Turin, d'où sont originaires de nombreux beausoleillois, Beausoleil partage avec la cité piémontaise, capitale de la truffe blanche, tout un art de vivre oscillant entre nature, culture et histoire.

Beausoleil est une ville jeune. 35 % de la population a en effet moins de 30 ans. Cela distingue la Commune des moyennes d'âges constatées sur la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française et au niveau du département.

La population de Beausoleil regroupe 23% d'habitants âgés de moins de 20 ans. 21% des habitants ont plus de 60 ans. Ces proportions sont de 21% et 30% pour les habitants de la C.A.R.F. Les populations les plus âgées (75 ans et plus) concentrent 9% de la population de Beausoleil.

### La structure par âge des populations

Source : Insee, RP 2015



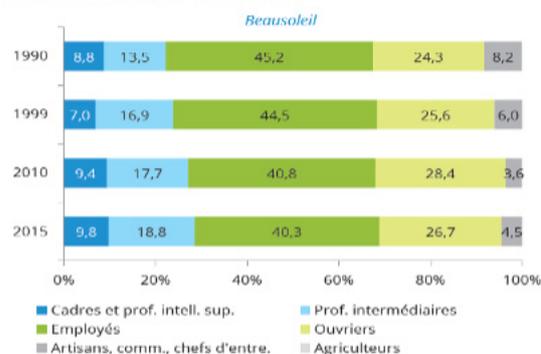
La population de Beausoleil se caractérise par une très forte proportion d'actifs, soit 78% . La Commune compte ainsi 3,3 fois plus d'actifs que d'inactifs (7 038 actifs de 15/64 ans contre 2 038 inactifs de plus de 65 ans), un ratio supérieur à celui observé dans les territoires de comparaison : Menton et Vallée de la Roya (2), Communautés de Communes et Département (1,9).

Durant l'année scolaire 2020/2021, 911 élèves fréquentaient les établissements de l'enseignement primaire de la Ville et 470 élèves étaient inscrits au collège Bellevue.

Parmi les actifs, plus des deux-tiers sont des employés (40,3%) ou ouvriers (26,7%). Les cadres et professions intellectuelles (9,8%) demeurent sous-représentés par rapport aux moyennes des territoires avoisinants (Menton 11,6%, Département 17,9%) et par rapport à la moyenne nationale (17,7%). 19% sont des professions intermédiaires.

### Répartition des actifs occupés de 15-64 ans selon leur PCS

Source : Insee, RP 1990-2015



On note une part non négligeable d'emplois précaires (14,6%) parmi les actifs ou de personnes en situation de demande d'emploi (indice estimé 2017 d'environ 10%). Le territoire de Beausoleil, et notamment son centre, accueille des travailleurs précaires salariés à Monaco et non véhiculés qui exercent principalement dans les domaines de l'hôtellerie, la construction, le yachting, la restauration et les services à domicile.

### 3. Une politique culturelle et éducative étoffée, qui place le lien social et la solidarité au cœur de ses préoccupations

Engagée en 1989 et renforcée depuis 2008, la Municipalité mène une politique volontaire d'aménagement et d'équipements publics pour répondre aux besoins et aux problématiques de la population. Cette politique place la solidarité et le lien social au cœur de ses préoccupations.

S'inscrivant dans une démarche dynamique et prospective, l'enjeu est de bâtir un projet urbain moderne, soutenable, porteur de développement durable qui garantisse l'attractivité du territoire, respectueux et illustratif des valeurs communales immuables, de fraternité, générosité, d'accueil, de partage et de reconnaissance de la diversité culturelle des habitants.

Beausoleil se caractérise historiquement par la vitalité et la chaleur de ses relations humaines que l'on retrouve lors des nombreuses manifestations organisées dans les établissements scolaires (écoles, collège), les espaces culturels et sportifs, et plus généralement au quotidien, au cours de fêtes ou sur ses marchés... Il s'en dégage un enthousiasme communicatif, très largement lié aux caractéristiques sociodémographiques de sa population cosmopolite, composée en grande partie d'ouvriers et d'employés. L'enjeu pour la Municipalité est de maintenir les conditions favorables, dans ce contexte spécifique, pour susciter du changement dans les pratiques socioculturelles.

L'objectif de la Commune est de promouvoir les lieux culturels et les médias de demain (FabLab, Smart City, Coworking, etc.), les pratiques et les usages, les mouvements artistiques et les artistes qui définiront un « Beausoleil futur commun ». C'est investir avec la jeunesse afin de mobiliser les familles dans un mouvement culturel innovant, non conventionnel. Il s'agit également d'investir dans des projets, de créer un bouillonnement culturel.

Il s'agit de s'adresser à tous les citoyens, mais accompagner, en particulier, ceux les plus souvent « empêchés », les plus jeunes, comme les moins aisés, les moins éduqués. A l'instar du proverbe africain « il faut tout un village pour élever un enfant », Beausoleil, en tant que Collectivité Territoriale, mobilise ses ressources et ses forces vives afin que chaque enfant scolarisé sur son territoire dispose des mêmes chances et puisse avoir la possibilité de choisir son parcours. Il s'agit d'inventer un

processus territorial d'expérimentation et d'émancipation culturelle. Il s'agit de penser une gouvernance territoriale qui place la famille et chaque individu au cœur de cette dynamique.

Beausoleil fait acte de mission publique territoriale en créant une médiation sociale et culturelle qui répond à un besoin spécifique, propre au contexte local. La Ville s'inscrit dans une logique de prévention, d'inclusion sociale et de non-discrimination des publics. Bien au-delà, il s'agit d'induire du changement positif dans les manières, dont le territoire communal, ses acteurs, ses habitants vivent et s'organisent afin de promouvoir le vivre ensemble et la fraternité.

Cette priorité dans la politique publique communale se manifeste par une nouvelle offre de services et de valorisation des ressources locales.

Ainsi, la Ville a conçu une politique culturelle adaptée à ces publics, en lien avec le territoire et les acteurs locaux. Elle vise à favoriser l'accès à la culture pour tous, à promouvoir la mixité culturelle et sociale, à permettre la diffusion de connaissances et la rencontre avec les œuvres et les professionnels au travers de la musique, de la danse, du théâtre, du jeu, de la lecture, des arts plastiques.

Pour ce faire, il est primordial de prioriser les offres de services pour chaque équipement municipal, de centraliser et d'améliorer la communication envers le public et entre les structures elles-mêmes.

Cette politique communale se fonde sur les lieux culturels, patrimoniaux et sociaux suivants :

- Le **théâtre** Michel Daner
- Le bâtiment le **Centre/Maison des associations**
- Le **Centre Histoire et Mémoire/Archives** Municipales
- Le **Centre Culturel Prince Héréditaire Jacques**
- La future **médiathèque/bibliothèque/centre social** et la résidence d'artistes du Domaine Charlot

La Ville de Beausoleil souhaite repenser et adapter les stratégies territoriales afin de faciliter un épanouissement individuel et collectif des enfants, des familles et de l'ensemble des citoyens.

Par sa politique culturelle transversale irriguant l'ensemble de ses actions, la Municipalité mobilise ses ressources, ses partenaires afin de favoriser l'émancipation de tous, promouvoir et incarner la fraternité en luttant contre les inégalités liées à certaines conditions sociales, en reconnaissant et valorisant les savoirs et les compétences de chacun.

La création de la médiathèque centre social du Domaine Charlot incarne l'expression de cette volonté qui devra fédérer l'ensemble de la population de la Ville, sans distinction, autour de ce projet ambitieux et innovant.

### **La Commune de Beausoleil met à disposition de ses habitants une offre culturelle riche et variée.**

Le **Théâtre Michel Daner**, inauguré en 1995 et rénové en janvier 2013, dispose en centre-ville d'une capacité de 112 places et propose une programmation tous publics. Pièces de théâtre, concerts, conférences, projections, festivals comme le Festival de Musique de Chambre (mars) ou encore le Festival de Théâtre Amateur (juin) s'y succèdent tout au long de la saison. L'équipement abrite également tout au long de l'année l'atelier de théâtre municipal, pour enfants et adultes.

Dans la continuité du **Projet Educatif Territorial**, signé dès 2014, qui promeut trois axes que sont la coéducation, l'accès au monde culturel et sportif pour tous, la formation des citoyens de demain, la Ville de Beausoleil a souhaité fédérer l'ensemble de la communauté éducative autour d'un projet culturel annuel impliquant tous les acteurs du territoire.

Elle a été une de première ville du Département des Alpes-Maritimes à créer des classes orchestres dans ses établissements scolaires.

Afin d'accompagner les établissements scolaires dans la lutte contre le décrochage scolaire tout en plaçant les familles au cœur du projet éducatif, Beausoleil a répondu à un appel à projet de l'Union Européenne dans le cadre du programme **ERASMUS+**. La volonté a été de reconsidérer le territoire, de créer un écosystème éducatif en repensant les interactions Elève/Famille/Cité. L'aboutissement de ce projet a permis à Beausoleil d'obtenir le label, **Cité de l'Education**.

En 2017, ce label a permis à Beausoleil d'intégrer le **Réseau International des Cités de l'Education**. L'objectif ici, est de favoriser le développement optimal de l'enfant dans sa famille et dès l'école maternelle, dans une perspective de lutte contre les déterminismes sociaux et scolaires et ce, en développant l'acquisition de ses compétences langagières et en enrichissant les pratiques éducatives à l'école et en famille, par un travail conjoint de co-éducation en faveur de l'enfant.

**Le Centre de Formation et d'Animation** inauguré par la Ville en

2015 de 1300m<sup>2</sup>, est un lieu de soutien et de développement de la vie associative, sociale et familiale au cœur de la Commune. Sa vocation première est d'être une maison d'information, d'orientation et d'accueil du public sur la vie associative, sociale et familiale. Son rôle primordial vise à recréer et à développer le lien nécessaire à la rencontre et au dialogue entre les différents partenaires locaux et la Commune. Ainsi, le Centre accompagne et conseille les familles et les associations. Il facilite, en collaboration avec les services du Guichet Unique, et le service Animation et Vie Associative, l'organisation d'évènements, d'échanges ou de rencontres destinés à l'animation de la cité.

**Le Centre Histoire et Mémoire Roger Bennati** est un espace de 230 m<sup>2</sup> dédié à l'Histoire de Beausoleil et du territoire ouvert en 2017. Animé par les Archives Municipales, ce service à vocation patrimoniale, accueille aujourd'hui des collections très variées, souvent issues de dons, qui enrichissent la mémoire collective et l'œuvre mémorielle. Si un cadre légal régit l'organisation des Archives pour la conservation des documents officiels, elle revêt un aspect patrimonial indéniable pour la Commune. Le Centre des archives joue un rôle essentiel dans la vie locale et participe de la formation des citoyens.

Ouvert à tous les publics et à toutes les générations, ce lieu d'histoire et de mémoire, est avant tout un lieu de transmission, d'échanges et de partage.

Il est un lieu de ressources pédagogiques de premier ordre pour traiter de la citoyenneté, des régimes politiques, de la conquête des différents droits (droit de l'homme et du citoyen, droit de vote, abolition de l'esclavage, législation sur le travail...), du devoir de mémoire (guerres, monuments aux morts).

991 mètres linéaires de documents étaient conservés au 31 décembre 2019. Ce fonds est exploité pour la réalisation d'expositions, d'ateliers avec les scolaires. C'est une mine de renseignements pour les étudiants ou les chercheurs. La plupart de ces documents sont numérisés depuis 2009 et sont restaurés.

Ainsi, l'art et l'histoire permettent de sensibiliser les scolaires et les habitants, à leur cadre de vie, à leur environnement patrimonial et constituent un axe majeur pour le développement du parcours d'Education Artistique et Culturel.

**Le Centre Culturel Prince Jacques** est au centre de ce dispositif d'équipements culturels. D'une superficie d'environ 2 000m<sup>2</sup>, situé au cœur de la Commune, le Centre Culturel abrite, depuis 2019, les écoles municipales de danse et de musique. Il propose ainsi un studio de danse de 165m<sup>2</sup>, sept salles de musique, une salle de musique actuelle, deux salles de solfège, un atelier de lutherie.

Lieu d'animation et de détente intergénérationnel, le bâtiment offre également accès à une ludothèque tout public. Celle-

ci abrite notamment le Relais Intercommunal d'Assistants Maternelles (R.I.A.M.) agréé par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes et également un Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.). Espace familial, la ludothèque met à disposition environ 800 jeux et favorise le contact humain, l'expérimentation, la socialisation, l'intégration et le partage des cultures. De nombreuses animations sont organisées : soirées jeux, sessions de jeux vidéo, heure du conte, ateliers loisirs créatifs, actions hors les murs...

Un espace d'exposition, un espace multimédia dédié aux jeux vidéo et une salle polyvalente de spectacle de 250 places complètent cet équipement culturel où les disciplines et les pratiques artistiques, amateurs et professionnelles, se côtoient et dialoguent autour de la création.

La programmation annuelle de l'équipement (expositions, concerts, pièces de théâtre, spectacles de danse, etc...) fédère un public d'habitues et d'usagers des écoles de musique et de danse ou de la ludothèque.

Grâce au parcours **100% Education artistique et culturelle**, c'est l'ensemble des équipements culturels qui va à la rencontre des publics parfois éloignés. La Commune a ainsi fait siens les objectifs de démocratisation de la culture devant permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur scolarité, d'encourager les pratiques artistiques et de permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.

Le parcours EAC (PEAC) répond à l'objectif de co-éducation, car il rassemble autour d'un projet commun, des artistes, des enseignants de l'école municipale de musique et de danse, des médiateurs culturels et patrimoniaux, des animateurs et l'ensemble des enseignants des établissements scolaires de la Commune.

Cet engagement tripartite associe la Ville de Beausoleil au Ministère de l'Education Nationale et au Ministère de la Culture. Le parcours, élaboré dans l'intérêt des enfants, propose une grande variété d'actions renforçant la coopération entre les équipes éducatives sur la période 2020-2022.

Ces parcours, dont l'objectif est de favoriser l'accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, sont conçus de manière à satisfaire les piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle :

- L'acquisition de connaissances
- La pratique artistique
- La rencontre avec les artistes et leurs œuvres
- La fréquentation des lieux culturels

Le dispositif PEAC permet aux quelque 1 000 élèves de la Ville, de la maternelle au CM2, de découvrir des champs variés : littérature, musique, théâtre, danse, patrimoine local,

l'apprentissage par le jeu ou encore les arts plastiques et bien d'autres disciplines. Autant de possibilités de goûter à une des pratiques artistiques ou culturelles parmi lesquelles certains auront découvert une passion et des valeurs qui guideront peut-être leur vie !

Si la ville n'est pas équipée d'une bibliothèque, elle a doté l'ensemble de ses groupes scolaires de BCD, qui sont animées par un personnel municipal intervenant sur le temps scolaire tout au long de l'année. Cette volonté politique pour la promotion de la lecture publique se concrétise également depuis 2010 par l'organisation d'un festival de littérature jeunesse réunissant auteurs, illustrateurs, libraires et éditeurs et proposant de nombreuses animations. Un rallye lecture implique chaque année les écoles primaires et un concours de nouvelles est ouvert aux collégiens.

La **librairie du D**, a par ailleurs ouvert ses portes en 2020 avec le soutien de la Commune et de la DRAC, soulignant le dynamisme culturel qui anime la Commune.

**Parallèlement à cette politique culturelle dynamique, la ville de Beausoleil mène une politique sociale très active et volontaire, prompte à générer lien social et solidarité.**

Ville fort cosmopolite, la question de la mixité sociale est particulièrement cruciale à Beausoleil. L'action sociale de la Commune s'inscrit ainsi dans la continuité des politiques municipales menées notamment dans les domaines de l'éducation et de la culture. L'action sociale se matérialise à travers un certain nombre de structures et d'initiatives favorisant l'intégration, la citoyenneté et l'autonomie, incitant activement à la participation des habitants.

Le C.C.A.S. n'a cessé depuis une dizaine d'année de développer ses missions afin de répondre aux besoins du territoire et notamment à destination des publics de la petite enfance, de la jeunesse, des séniors et des personnes fragiles.

Depuis 2016, le secteur de la petite enfance a axé son action en faveur du soutien à la parentalité par la mise en place d'un Lieu d'accueil Enfant-Parents, d'un Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité et d'un Relais d'Assistant Maternel Intercommunal.

La jeunesse est un public cible. En 2018, le pôle jeunesse s'est développé autour de trois domaines ; l'animation, la prévention et la citoyenneté. L'Espace de Loisirs Jeunesse (E.L.J.) accueille les 11-17 ans et propose de nombreuses animations et sorties. La Maison de l'Initiative et des Projets (M.I.P.), espace de médiation, accompagne les jeunes à la scolarité et à la formation professionnelle via le Bureau d'information jeunesse (B.I.J.) et un partenariat renforcé avec le collège Bellevue.

Les séniors bénéficient également de services adaptés, comme le transport à la demande ou un club d'animation.

Les services sociaux favorisent l'intégration et l'insertion des publics fragiles en proposant un espace public numérique animé par des ateliers d'accompagnement aux démarches administratives en ligne, à l'apprentissage de la langue Française et à la recherche d'emploi.

Une épicerie sociale et un jardin solidaire participent également au développement du lien social et aux enjeux écocitoyens, en particulier autour d'ateliers pratiques de cuisine, jardinage, permaculture, zéro déchets, bricolage, bien-être...

Ces services contribuent également à l'animation et à la dynamique locale en organisant des événements et en proposant des actions familiales et intergénérationnelles telles que les

rencontres annuelles Cosy Days ou des événements à destination de la jeunesse comme l'organisation de SunBreakCity, battle de hip-hop ou le forum de la petite enfance et de la famille.

En cohérence avec sa politique sociale, la ville de Beausoleil a initié un projet de Centre social en avril 2018, qui a reçu l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes (CAFAM) en mars 2021.

La caractéristique centrale de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.

## 4. Impact de la politique culturelle auprès des habitants

### Fréquentation des activités municipales d'enseignement artistiques :

L'école municipal de musique et de danse accueille les adhérents de mi-septembre à fin juin en dehors des périodes de vacances scolaires.

Environ 3% de la population fréquente les cours municipaux de musique, théâtre, danse, soit 423 personnes en 2021.

Parmi les moins de 20 ans, le taux de fréquentation est de 9%.

Les deux-tiers des participants sont des enfants.

Inscrits	2019 / 2020	Adultes	Enfants	2020 / 2021	Adultes	Enfants
Activité Musique	287	126	161	275	100	175
Activité Danse	261	69	192	140	27	113
Activité Théâtre	18	6	12	8	4	4
Total	566	201	365	423	131	292

### À noter

Plus d'un tiers des participants aux enseignements de musique, danse et théâtre ne résident pas sur la Commune : 42% en 2020, dont la moitié sont des résidents monégasques. Ceci dénote un pouvoir d'attraction de ces activités au-delà du seul territoire de la Commune bien que la crise sanitaire ait impacté le fonctionnement en 2020-2021. Fréquentation de la ludothèque :

**Ouverture hebdomadaire : 18h30 (22h30 en période de vacances scolaires), du mardi au samedi.**

Nombre de jeux : 770 à l'ouverture. 1 121 personnes sont inscrites (données 2019), soit 8% de la population.

Cela représente 481 familles inscrites. Parmi ces 481 familles, au moins un membre est également inscrit à une des autres activités proposées par le Centre Culturel (musique, danse, théâtre).

Type d'adhérent	Fréquentation usagers 2019
Moins de 18 ans	<b>3 293 visites</b>
Adultes	<b>1 883 visites</b>
Collectivités	<b>302 visites</b> : 195 RIAM + 87* LAEP + 20 Accueil de Loisir
Scolaires EAC	<b>718 visites</b>
Une soirée jeux par mois	<b>57 visites</b>
<b>Total</b>	<b>6 253 visites</b>

Les 0-11 ans représentent 59% des visiteurs. Le public adolescent (12 - 18 ans) ne représente que 5% des visiteurs. 31% des usagers habitent en dehors de Beausoleil, dont plus de la moitié réside à Monaco.

## 5. Organisation et moyens

La ville de Beausoleil est organisée en 6 pôles :

3 pôles opérationnels	3 pôles fonctionnels
<b>Éducation/Culture, regroupant également les activités Archives Municipales/Patrimoine, Sport, Animation et Vie Associative</b>	Aménagements, Dynamique Urbaine
Technique	Moyens généraux
Solidarités/Famille	Ressources

**35 agents municipaux sur 300 au total, sont affectés à des équipements culturels ou équivalents.**

 Le **Service Culturel** mobilise **26 agents** met en œuvre la politique culturelle et artistique de la collectivité. Il regroupe l'école municipale de musique et de danse, la ludothèque, la médiation culturelle autour des œuvres d'art plastique, des résidences d'artistes, la programmation des expositions, pilote le parcours d'Education Artistique et Culturelle auprès des établissements scolaires, la programmation de concerts et spectacles au Centre Culturel Prince Jacques et au Théâtre Michel Daner, ainsi que des festivals et manifestations hors les murs (du livre jeunesse, de théâtre amateur, gala de danse, ...).

 La gestion au quotidien de la **Ludothèque** s'appuie sur une équipe composée de **2 agents** :

- un ludothécaire diplômé, responsable de la structure,
- une assistante-ludothécaire (ATSEM Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

 Le Centre Histoire et Mémoire quant à lui, mobilise 3 agents.

 4 Bcdistes sont mobilisés dans les 4 écoles de la Ville.

Le budget annuel consacré à la politique culturelle et à la programmation événementielle, en 2021, est de 557 243 €, représentant 10,6 % des dépenses de la Commune.

Dépenses à caractère culturel (Budget 2021)	Chapitre 011
Service culturel	116 100 €
Actions Education artistique et culturelle	54 000 €
Ecole de danse	31 110 €
Ecole de musique	6 820 €
Ludothèque	4 120 €
Théâtre	5 350 €
Archives	4 847 €
Entretien / Maintenance CCPJ	16 000 €
Maintenance informatique	4 000 €
Charges locatives bâtiments	10 028 €
Foires et expos	11 700 €
Spectacle HTV	93 168 €
Programmation événementielle	200 000 €
<b>Total</b>	<b>557 243 €</b>
<b>TOTAL BUDGET Commune</b>	<b>5 267 889 €</b>

## 6. Le projet de réhabilitation du Domaine Charlot



Le Domaine Charlot est une propriété riche en arborescence du XIX<sup>e</sup> siècle, de 2 093 m<sup>2</sup> située dans un quartier résidentiel du centre-ville, au cœur du quartier historique du Carnier dont la ville de Beausoleil a fait l'acquisition en 2008.

Située sur un coteau qui domine Monaco et avec la Méditerranée comme horizon, la propriété, disposée en restanques, est constituée d'un jardin arboré de 1200m<sup>2</sup> et de divers bâtis dont :

- la « Villa Chêne », bâtiment principal élevé sur quatre niveaux, d'une surface totale de 715 m<sup>2</sup>,
- la « Villa Emilie », bâtiment annexe de 200 m<sup>2</sup> élevé sur un niveau, avec toit-terrasse.

La Commune de Beausoleil a souhaité valoriser ce bien, en créant un équipement public attractif offrant une diversité de services de proximité à la population.

La réhabilitation de ce symbole patrimonial ne pouvait se faire qu'à travers une vision culturelle, sociale, artistique. Imaginé par la Ville de Beausoleil et concrétisé par l'architecte Marc Barani, ce projet qui joue avec la pierre, la végétation, la lumière et la transparence permet de donner naissance à :

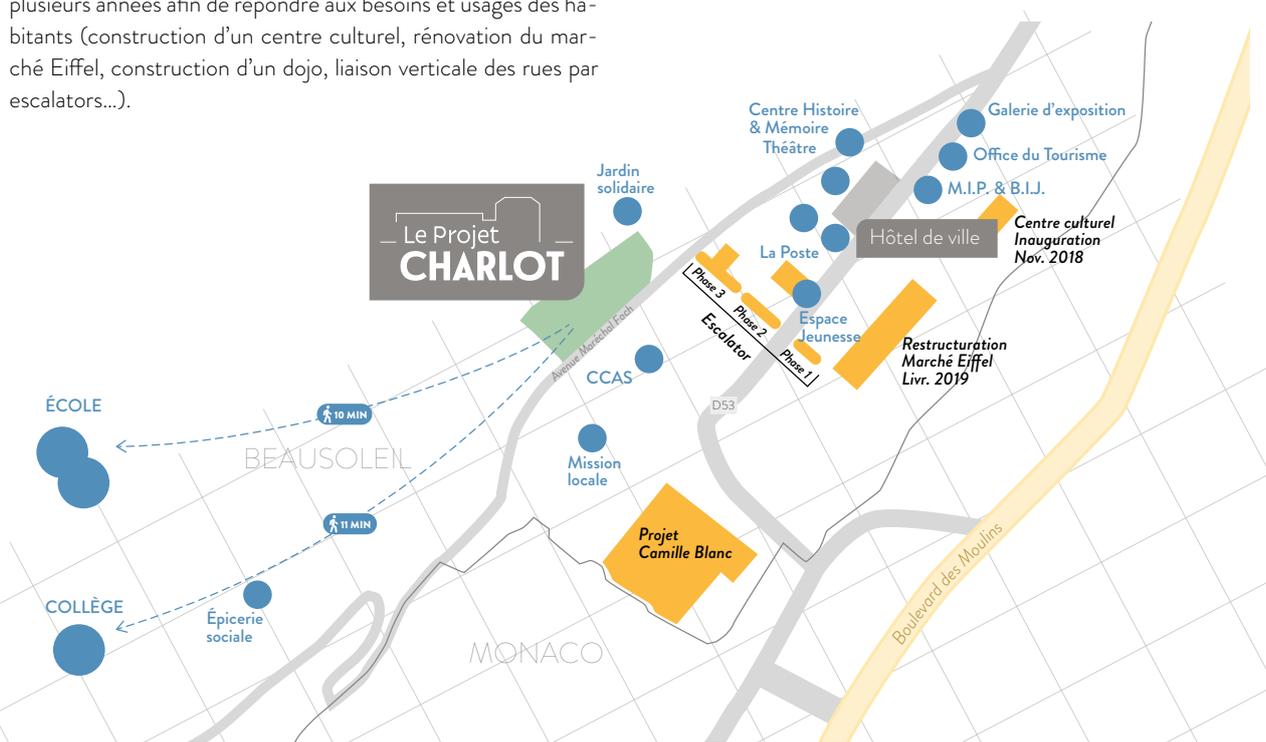
-  une **médiathèque**,
-  une **ludothèque**,
-  une **salle de libre expression artistique**,
-  une **résidence d'artistes** avec cinq hébergements indépendants, un espace de co-living et quatre ateliers dédiés aux artistes et à la médiation culturelle,
-  des **parcours d'exposition** et une grande salle qui mettront en valeur les œuvres,
-  un **musée numérique**,
-  un **espace de restauration**, et un café philo
-  un **Centre Social** qui regroupe l'intégralité des services sociaux du territoire, mais également un centre de formation et un espace de médiation.
-  Sans oublier des **jardins remarquables** dont, un verger offrant les agrumes du monde entier, une plantation d'épices, une promenade pédagogique, une chambre des feuillages, un jardin de plantes culinaires et comestibles ... ou encore, des terrasses ombragées avec la vue sur la mer et sur l'opéra de Monte Carlo ...

Entre 2016 et 2020, un groupe de travail s'est réuni régulièrement afin de mener une réflexion prospective sur l'aménagement du Domaine Charlot. Ce groupe de pilotage était composé d'élus, de personnes ressources dans le monde de l'architecture et du paysage, du milieu artistique, d'acteurs locaux tel que le C.C.A.S. de Beausoleil, d'Institutions Publiques comme le Ministère de la Culture (D.R.A.C. P.A.C.A.), de représentants de la Fondation du Patrimoine et de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, ainsi que des agents de la Collectivité.

Les conclusions des travaux du groupe de pilotage ont abouti à formuler la proposition de création d'une médiathèque-centre social comportant notamment un espace dédié à la famille et à la parentalité, un jardin pédagogique, les services de la solidarité, un hébergement pour les artistes en résidence, un forum bar/ café littéraire, ...

Développé en cohérence avec les équipements publics existants (Théâtre, Centre Culturel, Ludothèque, Maison des Associations, Centre Histoire et Mémoire, Cyber-Espace, Maison de l'Initiative et des Projets, escalators...), le futur équipement vise à créer un lieu de vie, entouré d'espaces verts, emblématique de l'histoire de la Commune, qui rejoigne les ambitions culturelles et sociales du territoire et en renforce la mixité fonctionnelle.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans la continuité des programmes de rénovation urbaine entrepris par l'équipe municipale depuis plusieurs années afin de répondre aux besoins et usages des habitants (construction d'un centre culturel, rénovation du marché Eiffel, construction d'un dojo, liaison verticale des rues par escalators...).



# Chapitre 2

## DIAGNOSTIC DE L'OFFRE CULTURELLE ET SOCIALE



# Diagnostic de l'offre culturelle et sociale

## 1. Analyse des besoins sociaux de la Commune

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Beausoleil porte depuis 2018 le projet de création d'un centre social, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes (CAFAM). Parmi les étapes préalables à l'agrément du centre social, sous l'égide de la ville, le CCAS a coordonné un diagnostic de l'action sociale et culturelle de la Commune. Outre l'évaluation annuelle des actions participatives initiées depuis 2013 sur la Commune, une analyse des besoins sociaux (A.B.S.) a été menée.

**En septembre 2018, une enquête a été réalisée auprès des partenaires du CCAS permettant d'identifier les forces et faiblesses du territoire.**

Il a été reconnu que la Commune bénéficie du dynamisme et de l'implication de ses acteurs sociaux, ainsi que d'équipements adaptés, pour résoudre les difficultés rencontrées par les habitants au niveau des déplacements, du logement et du fait de la barrière de la langue. Il a toutefois été relevé des améliorations à apporter aux actions menées en particulier dans les secteurs du handicap et de la santé. Les résultats de l'enquête préconisent ainsi une meilleure communication et coordination des interventions. Ils suggèrent aussi de développer les liens intergénérationnels, de favoriser la mobilité, l'accès aux droits et l'inclusion numérique.

### Points Forts

- Proximité et Dynamisme partenarial
- Politique culturelle et sociale volontariste.
- Offre sociale importante.
- Participation citoyenne en développement
- Équipements neufs et adaptés à la mise en place d'activités diverses.
- Nombreux bénévoles impliqués.
- Nombreuses associations

### Points Faibles

- Difficulté de mobilité et de logement
- Manque de coordination entre les partenaires sur l'axe handicap et santé
- Barrière de la langue avec le public.

### Préconisations

- Améliorer la communication des actions de la municipalité et des associations
- Nécessité de coordonner les actions entre la ville et les associations
- Développer les actions intergénérationnelles.
- Favoriser la mobilité des publics.
- L'accès aux droits au logement et au numérique

**Entre avril et juin 2019, une enquête publique a été menée auprès de différents publics cibles.**

83 retours ont été obtenus de la part de parents d'élèves d'école maternelle, élémentaire et collège, de seniors des associations et du club senior du CCAS, de bénévoles et bénéficiaires de l'épicerie sociale, de jeunes du pôle jeunesse et de la mission locale, de familles suivies par le service social de la Maison des solidarités départementales, de familles fréquentant le service culturel et le service des sports... L'objectif était d'évaluer les dispositifs en cours et d'identifier les besoins des publics.

Une réunion publique a par la suite été organisée le 14 octobre 2019, avec l'objectif d'enrichir le diagnostic et d'impliquer les habitants à la mise en place du projet de centre social. 38 habitants ont participé à la présentation du projet du centre social de Beausoleil et aux débats initiés lors des tables rondes. La culture est apparue comme un des facteurs pouvant générer du lien social et favoriser l'intégration.

Le diagnostic territorial appuyé par la connaissance de terrain des membres du comité technique et les résultats des questionnaires distribués aux habitants ont pu faire ressortir les cinq axes du projet social, validés par le Conseil municipal :

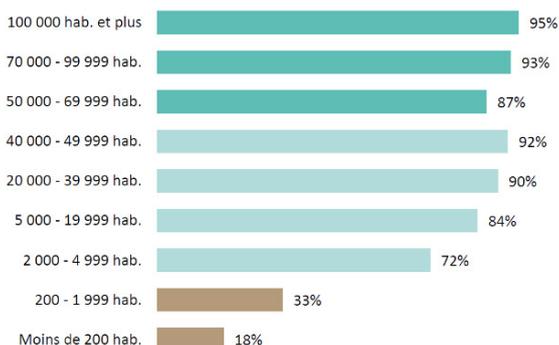
- Développer la mixité sociale et le lien social entre les habitants en renforçant leur participation au sein du centre social et de la cité
- Favoriser l'intégration et l'insertion des étrangers et primo arrivant
- Permettre aux plus vulnérables d'accéder à leurs droits par l'inclusion numérique
- Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels en s'appuyant sur la coéducation
- Promouvoir et accompagner la jeunesse

## 2. Ratios nationaux en matière de lecture publique

L'Observatoire de la lecture publique note qu'au-delà du seuil de 2 000 habitants 78 % des Communes disposent des services d'une bibliothèque communale ou intercommunale.

« Au-delà de 20 000 habitants, 90% des Communes disposent d'une offre de bibliothèque, une moyenne qui peut aller de 87 % à 95 % selon les tranches de population considérées. »

Proportion de communes desservies par une bibliothèque en 2016 selon la population de la commune



Source : Traitement du schéma de base probabiliste 2016 (niveau communal)  
Lecture : 93% des communes de 70 000 à 99 999 habitants sont desservies par une bibliothèque en 2016.

La ville de Beausoleil accuse ainsi un déficit en matière d'équipement de lecture publique. En effet, en 2011, 87,8% des Communes de 5 000 à 19 999 habitants offraient un accès à une bibliothèque ou à un point d'accès au livre, ce qui n'est pas le cas de Beausoleil.

86% de la population en PACA est desservie par une

bibliothèque, 58 % par un point lecture. 97% de la population de la région est desservie par un établissement de lecture publique.

Le profil médian d'un établissement de lecture publique d'un territoire de 15 000 habitants permet d'identifier les besoins moyens annuels en lecture publique de la ville de Beausoleil :

### Le personnel

Budget RH : 254 410€  
Nombre d'agents : 8  
ETP agents : 7

### Ressources documentaires

Nombre de documents : 38 340  
DONT  
Livres : 34 190  
Documents sonores : 2 830  
Documents audiovisuels : 1 320

### Acquisitions de documents

Budget acquisitions : 34 530€  
Nb de livres acquis : 34 190  
Nb de documents sonores acquis : 110  
Nb de documents audiovisuels acquis : 130

### Le public et le prêt

Nombre d'inscrits emprunteurs : 1 960  
Taux de la population inscrite : 13%  
Nombre de documents prêtés : 62 030  
Nombre de livres prêtés : 47 360

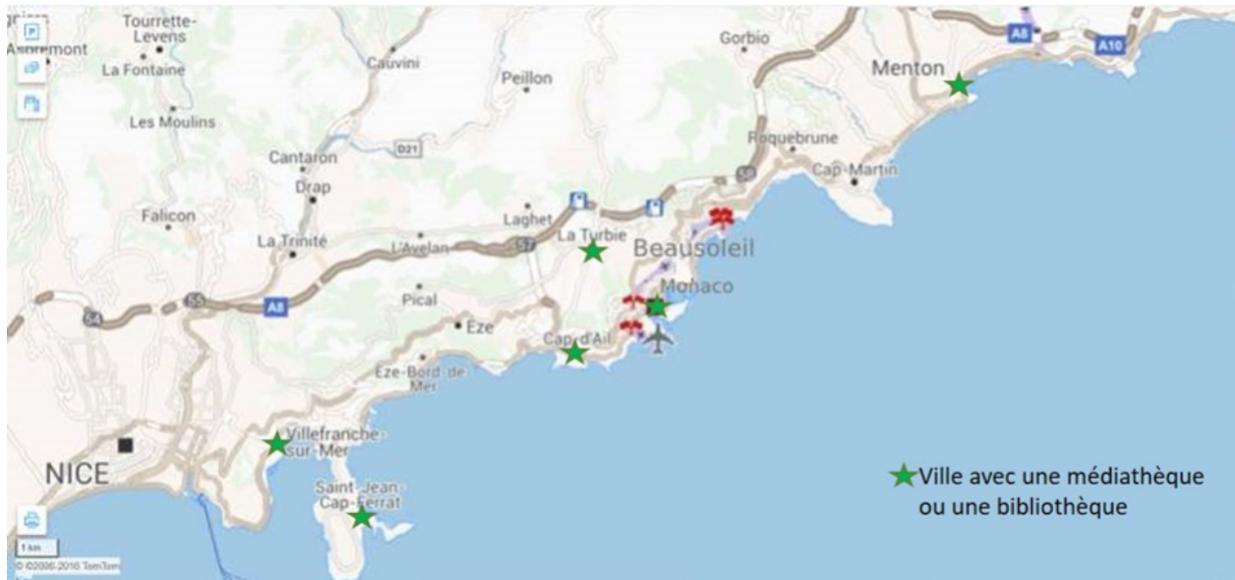
### Horaires

Nombre d'heures d'ouverture hebdo : 25h10

### Les locaux

Surface : 970 m<sup>2</sup>  
Nombre de places assises : 60

### 3. L'offre de lecture publique autour de Beausoleil



Un certain nombre de médiathèques existent autour de la ville de Beausoleil.

À proximité immédiate, au sud de la ville de Beausoleil, se trouve la **médiathèque de Monaco**. La principauté est peuplée d'environ 39 000 habitants. Disposant d'un fonds de 157 000 documents, la médiathèque de Monaco est répartie sur quatre sites :

- la bibliothèque Louis Notari : livres, livres audio, presse généraliste
- la sonothèque José Notari – Vidéothèque : collections CD, DVD, presse musique/cinéma
- la bibliothèque Princesse Caroline–Ludothèque : collections enfance / jeunesse, jeux et jouets.
- la bibliothèque patrimoniale : collections régionales, fonds précieux, dépôt légal.

Un projet de construction d'une nouvelle médiathèque est en cours à Monaco.

À l'ouest de Beausoleil se trouve **le réseau des médiathèques intercommunales du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M.) de Villefranche-sur-Mer**, qui représente un bassin de population d'environ 20 000 habitants. Le réseau des médiathèques du SIVOM regroupe 35 000 documents

répartis entre les médiathèques de Cap d'Ail, La Turbie, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Villefranche-sur-Mer. La médiathèque de Cap d'Ail abrite 50% des collections de ce réseau, dont elle est la tête de pont.

La Communauté d'Agglomération de la Riviera française, dont Beausoleil est la deuxième Commune, ne dispose pas de compétence dans le domaine culturel et ne gère pas d'établissement de lecture publique. La Communauté d'Agglomération représente un bassin de population de 72 500 habitants. Menton, située à l'est de Beausoleil, est la ville la plus importante de l'agglomération, peuplée de plus de 28 000 habitants. La **bibliothèque municipale l'Odysée de Menton**, d'une superficie de 1500m<sup>2</sup> met à disposition 70 000 documents. Roquebrune-Cap Martin, troisième Commune de l'agglomération, limitrophe avec Beausoleil, ne dispose que d'une bibliothèque associative, Bibliothèque pour tous.

La densité de population sur la frange littorale allant de Villefranche sur Mer à Menton justifie pleinement la présence d'une nouvelle médiathèque à Beausoleil.

Cela constituerait un bénéfice direct pour la population de Beausoleil, qui ne dispose pas d'un tel équipement de lecture publique en proximité directe. Une médiathèque à Beausoleil compléterait par ailleurs avec pertinence l'offre existante de lecture publique sur le territoire. Comme vu précédemment,

une partie des habitants des territoires adjacents fréquente, en effet, les structures culturelles et d'enseignement artistique de Beausoleil. Une nouvelle médiathèque à Beausoleil constitue ainsi une opportunité culturelle pour le territoire. Des

partenariats permettraient de coordonner les politiques de lecture publique menées par les différentes collectivités et avec Monaco.

## 4. Forces et faiblesses de l'offre culturelle et sociale à Beausoleil

Elus et représentants des structures culturelles et sociales de Beausoleil ont été réunis le 3 décembre 2020 afin d'établir, au cours d'une réunion de brainstorming, une évaluation de l'offre culturelle et sociale.

Le premier objectif de l'atelier était d'identifier collégialement les forces et faiblesses de l'offre communale en matière de services et d'animations sociaux et culturels. Ce diagnostic a permis de repérer les atouts de l'offre et les difficultés rencontrées.



### Les Forces

La **volonté politique, l'impulsion et les moyens** consacrés aux politiques culturelles et sociales sur la Commune, notamment :

- le maillage d'équipements, qui s'appuie sur des agents compétents et professionnels,
- l'action sociale favorisant l'implication citoyenne,
- l'accompagnement à l'éducation : 100% EAC, la cité de l'éducation, ERASMUS,
- le projet de réhabilitation du domaine Charlot.

Les **caractéristiques de la ville et de sa population** constituent aussi un atout, à travers :

- la densité et la structure de la ville, peu étendue,
- son cosmopolitisme,
- l'âme, les valeurs de la population,
- la proximité de Monaco.



### Les Faiblesses

Des **freins** aux actions en cours sont identifiés :

- un déficit de communication
- un manque de diversité de l'offre culturelle, notamment dans le domaine de la culture populaire
- l'absence de tiers-lieu

Les **caractéristiques de la ville et de sa population** identifiées dans les forces ne sont que partiellement maîtrisées dans les actions menées et peuvent les compliquer, notamment à cause:

- du cosmopolitisme de la population
- de la difficulté à mobiliser les citoyens
- d'un public marginal
- de la proximité de Monaco

Une réflexion prospective autour de l'offre culturelle et sociale a permis dans un second temps d'identifier et prioriser les axes essentiels liés au changement.

## À QUESTIONNER

De manière assez consensuelle, le **fonctionnement** actuel a été questionné et suscite une volonté d'amélioration et d'évolution.

L'**organisationnel** semble ainsi pâtir de :

- trop de verticalité et de centralisation
- pas assez de transversalité et de communication.

La « **débrouillardise** », souvent à l'œuvre dans les actions, pourrait être évitée par anticipation mais est parfois salutaire et ne doit pas être totalement écartée.

## À PROLONGER

Un certain nombre d'actions ont été jugées productives et méritent d'être prolongées et optimisées.

Le **niveau d'équipements culturels** est un atout pour la Commune.

Les **actions culturelles et sociales variées** contribuent à l'animation et à la qualité de vie : festival de musique de chambre, salon du livre jeunesse, expositions, soirées jeux à la ludothèque, inclusion numérique, parcours 100% EAC, concerts, rencontres autour de la danse urbaine, journées intégrées, ateliers participatifs du CCAS, fête du jardin solidaire, journée de la non-violence... Le Festival des Héros de la TV a été mentionné comme une opération dont le concept pourrait être repensé.

L'**ambiance de village** est à préserver en portant une attention particulière à **l'écoute, à l'information et à l'accompagnement de la population**.

La **gratuité** de nombreux services offerts aux habitants est à maintenir.

## À TENTER

Des pistes ou des champs d'innovation ont été avancés, comme autant d'actions à tenter.

■ Travailler sur les **publics** en :

- les fidélisant
- multipliant les actions de médiation
- menant des actions sociales hors les murs sur l'ensemble du territoire
- élaborant un nouvel accompagnement dans un environnement décalé
- améliorant la communication

■ Elaborer une **programmation culturelle et événementielle** coordonnée, dynamique et adaptée, avec éventuellement une offre cinéma.

■ Favoriser l'**insertion professionnelle**, en particulier dans les métiers du numérique.

■ Créer de **nouveaux lieux** :

- ruches culturelles et artistiques
- espaces de co-working culturels (professionnels/artistes)
- espaces de co-working entreprises (start-up, porteurs de projets...)
- FabLab

■ Optimiser **l'organisationnel** : identification des besoins, décloisonnement, transversalité, anticipation

■ Promouvoir et enrichir le **jumelage**.

# Chapitre 3

## LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE MÉDIATHÈQUE CENTRE SOCIAL AU DOMAINE CHARLOT



# La mise en œuvre du projet de médiathèque centre social au domaine Charlot

## 1. Enjeux

La Ville de Beausoleil a l'ambition de réhabiliter le domaine Charlot, de le restituer à ses habitants et de les impliquer en réalisant un équipement public facteur d'inclusion sociale, d'échanges intergénérationnels et interculturels.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique municipale visant à favoriser :

- la culture pour tous, afin de faciliter l'accès à la connaissance, la pensée et l'information,
- le brassage social, l'égalité, la liberté, l'émancipation intellectuelle des individus,
- l'accès aux droits,
- l'accès à la lecture,
- l'accès à l'apprentissage, à la maîtrise des technologies numériques,
- l'accès à la création artistique.

Il relève d'une démarche novatrice prompte à créer une convergence entre les pratiques sociales, culturelles, citoyennes, éducatives et artistiques afin de répondre aux besoins des habitants d'aujourd'hui et d'anticiper les usages de demain.

Il vise ainsi à doter la Commune de Beausoleil d'un tiers-lieu à vocation culturelle et sociale réunissant une médiathèque et un centre social. Une résidence d'artistes animera le site et l'ensemble des équipements culturels de la Commune par une programmation annuelle favorisant le foisonnement culturel, la création et la découverte.

Il est apparu essentiel pour Beausoleil d'étendre ces actions de valorisation à tous les domaines artistiques présents dans les collections, tels que les arts vivants, le cinéma, les arts plastiques et visuels, ou encore les créations contemporaines pluridisciplinaires mêlant différents arts. En effet, dans un bâtiment annexe du Domaine Charlot, cinq lieux d'hébergement permettront d'accueillir des artistes de divers horizons. Quatre ateliers et un espace de coworking leur seront dédiés.

Le site sera également agrémenté de jardins patrimoniaux et pédagogiques, ainsi que d'un espace de restauration pensé comme un lieu de vie, d'échange et de partage.

## 2. Orientations stratégiques

Lieu de vie attractif, familial et réputé, lieu ressources, de médiation, d'apprentissage, d'expérimentation et de découvertes, la médiathèque – centre social de Beausoleil ambitionne d'être un équipement structurant, tête de pont de la politique municipale sociale et culturelle, et qui rayonne par ailleurs sur les territoires environnants.

Les orientations stratégiques sociales et culturelles de la médiathèque centre social de Beausoleil ont été décrites dans le programme fonctionnel technique détaillé de réhabilitation du Domaine Charlot réalisé par le cabinet Menighetti en 2019 :

1. Accès à la lecture et à la culture pour tous,

2. Accès aux technologies du numérique pour l'ensemble de la population,
3. Favoriser l'accueil de toutes les tranches d'âge et se présenter comme un lieu de rencontres intergénérationnelles et interculturelles,
4. Développement d'un secteur jeunesse et de projets avec la jeunesse,
5. Animation sociale du territoire : mission d'animation globale
6. Favoriser les échanges sociaux, les savoirs entre les différents usagers,
7. Répondre aux attentes des familles par la mise en place de prise en charge globale des enfants et des jeunes, en lien avec le milieu scolaire, associatif, ou institutionnel,
8. Proposer des services culturels et de loisirs aux familles, notamment accompagner celles les plus en difficulté : aide aux devoirs, à la recherche d'emploi, jardinage, art culinaire, ateliers lecture, contes, multimédia, formation, ateliers musique, expressions scénographiques, ...
9. Susciter la rencontre, l'expression des habitants, des groupes et des associations autour de l'initiative des personnes, permettant aux usagers de participer à la vie de la structure et de la cité,
10. Offrir les conditions aux usagers de créer et de gérer des projets et activités, des services pour tous les âges, développer l'autonomie des usagers,
11. Accueillir des associations qui se réunissent dans le but d'exercer tout type d'activités culturelles, de loisirs, de formation, d'entre-aide citoyenne, de gestion et d'entretien du jardin,
12. Aider les personnels de la Médiathèque Centre Social à se former, pour répondre au mieux aux exigences d'un équipement original, innovant, attractif et structurant pour le territoire, et des usagers amenés à le fréquenter.

### 3. L'Ambition

Dans ce contexte, l'ambition du projet de Médiathèque Centre Social de Beausoleil à travers son Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social est d'être :



## 4. Le projet de l'architecte Marc Barani

L'Agence Barani a été désignée en juin 2020 par un jury pluridisciplinaire comme lauréat du concours lancé par la Ville. Il est donc chargé de conduire la réhabilitation-extension du Domaine Charlot et de ses jardins en un nouvel équipement social et culturel.

Le projet retenu allie conservation de deux villas typiques du XIX<sup>e</sup> siècle et extension contemporaine avec une grande verrière rappelant les serres méditerranéennes et composée de vitrages photovoltaïques producteurs d'énergie.



Plan Masse\_1/2000<sup>e</sup> - ©Atelier Barani

L'architecture minérale du bâtiment, privilégiant le rafraîchissement passif, épouse le relief en restanques, nichée au milieu de 4 jardins paysagers, préservant la mémoire du site. Elle joue avec la pierre, les lumières, le végétal et la transparence.

Résolument ouvert et flexible, le futur équipement est pensé pour « devenir un véritable outil à vocation culturelle et social », « jouant à la fois le rôle de repère et de référence culturelle pour la ville ».

Vue aérienne du projet - ©Atelier Barani



Marc Barani présente ainsi sa vision du site et des équipements du domaine :

- Associer culturel et social, c'est faire en sorte que ces deux termes soient mis en mouvement pour qu'ils s'inscrivent dans le vivant et nous incitent à voir présent et futur dans la même trajectoire.
- Les imbriquer dans un lieu unique, patrimonial qui porte avec lui une partie de l'histoire de la Commune, c'est situer l'action politique dans le temps long.
- Le projet de réhabilitation du Domaine Charlot s'insère donc dans la continuité de la transformation de Beausoleil et des engagements de l'équipe municipale.
- Continuité patrimoniale, continuité du rapport à la pente, continuité dans l'adaptation au climat par les protections solaires et l'inertie thermique, continuité dans l'imbrication des espaces intérieurs et extérieurs, continuité dans la façon de considérer le jardin comme un voyage.
- Ces continuités nous ancrent dans un territoire et une culture. Elles sont le socle à partir duquel on peut inventer le futur. Un futur que l'on a imaginé ancré au sol inscrit dans l'histoire. Mais un futur ouvert vers le paysage, la lumière, un avenir léger, transparent, polyvalent et disponible.

La livraison du projet, d'un montant évalué à 9 709 000 € H.T. hors options en phase APD, est prévu en juin 2023.

D'une superficie de 2 694 m<sup>2</sup>, le projet est constitué des unités fonctionnelles suivantes :

Tableau des surfaces APD	Surface utile (m <sup>2</sup> )	Surface utile (m <sup>2</sup> ) extérieure
Accueil	302	
Médiathèque	869	
Ludothèque	100	
Services internes médiathèque	253	
Administration centre social et personnel	309	
Jardins et espaces extérieurs		1 312
Hébergement pour artistes	270	
Forum	99	
Espace de restauration	175	
Circulations et locaux techniques	317	
<b>Total</b>	<b>2 694</b>	<b>1 312</b>

## 5. Principes de la médiathèque centre social

Le projet de la médiathèque de Beausoleil s'inscrit dans les axes du projet social et éducatif de la Commune.

La médiathèque centre social de Beausoleil propose :

1. un ouverture large pour tous les publics
2. des collections pluridisciplinaires et plurilingues en libre-accès
3. une gamme de services culturels étendue
4. un libre-accès à la culture et aux savoirs
5. des ressources en ligne
6. une médiation adaptée autour des collections, des pratiques culturelles et de la maîtrise de l'information
7. une programmation culturelle diversifiée
8. une synergie professionnelle

### PRINCIPE N°1

#### UNE MÉDIATHÈQUE LARGEMENT OUVERTE À TOUS

La médiathèque est ouverte à tous les publics, des bébés lecteurs aux séniors, toutes catégories socio-professionnelles confondues.

Elle favorise les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels. La jeunesse et donc les scolaires et plus largement les familles sont les publics cibles, plusieurs espaces leurs sont dédiés.

Les personnes ne maîtrisant pas ou mal la langue française et plus largement les publics éloignés sont également des publics cibles.

La médiathèque facilite l'accès des personnes en situation de handicap à ses locaux et aux collections.

### Tarifs :

Les collections sont proposées en libre-accès, la consultation sur place est libre.

Les habitants de Beausoleil bénéficient de la gratuité des services de la médiathèque nécessitant une inscription préalable: emprunt de documents, accès aux ressources et services en ligne, ...

### Horaires :

La médiathèque proposera une amplitude de fonctionnement étendue.

Elle adopte des horaires à la fois coordonnés avec le fonctionnement du centre social et adaptés aux temps de vie des habitants de Beausoleil.

L'autonomie des usagers est encouragée, notamment sur certains créneaux horaires de moindre fréquentation, grâce à l'automatisation des fonctions de prêt / retour des documents.

## PRINCIPE N°2

### DES COLLECTIONS PLURIDISCIPLINAIRES ET PLURILINGUES

La médiathèque propose un ensemble de collections pluridisciplinaires pour tous les âges, constituée de 30 000 documents.

Les collections sont organisées en pôles thématiques adultes et jeunesse :

Secteur adulte	Thématiques	Cotes Dewey
Fiction	littérature, romans, poésie, BD, livres lus...	
Société	philosophies, religions, sciences, économie, histoire, géographie...	100, 200, 300, 900
Vie pratique	langues, droit, emploi, techniques, jardinage, cuisine, ...	400, 300, 600, 700
Loisirs	arts, spectacle, théâtre, cinéma, sport, musique ...	700, 800
Revue	actualité, vie pratique, loisirs...	

Secteur jeunesse	Thématiques	Cotes Dewey
Premières histoires (0 - 6 ans)	albums, ...	
Fiction jeunesse (6 - 12 ans)	lectures faciles, romans, BD...	
Documentation jeunesse (6 - 12 ans)	sciences, histoire, sport...	100 à 900, revues

### 20 % des collections sont constituées de documents en langues étrangères.

Les langues représentées sont principalement les langues parlées par les habitants de Beausoleil : italien, anglais, portugais, philippin, sri-lankais, espagnol, arabe, ...

Les collections sont constituées principalement de livres et revues.

Il n'y a pas de collections de CD musicaux et de DVD au sein de la médiathèque. En adéquation avec l'évolution de l'industrie audiovisuelle et musicale, la médiathèque propose une offre dématérialisée via des plateformes de streaming. Seuls sont proposés des vinyles.

Des livres lus sont proposés sous forme de CD.

### PRINCIPE N°3 :

#### UNE GAMME DE SERVICES ÉTENDUS

La médiathèque propose un ensemble de services favorisant le développement de la lecture, l'accès à l'information et à la connaissance, l'apprentissage et les pratiques culturelles.

Dans cette perspective, la Ville va participer au réseau national des Micro Folies, ces musées numériques qui bénéficient du soutien des DRAC et qui viendront s'implémenter dans un espace dédié, au sein de la médiathèque. Véritable outil d'action culturelle, les publics bénéficient grâce à ces nouveaux outils numériques d'un accompagnement dans leur rapport à l'art leur permettant de devenir autonomes et de construire par là-même, leur parcours culturel. Ainsi, ils développent leur curiosité et leur appétit de découverte culturelle. Ce mécanisme fonctionne également avec les publics scolaires et s'inscrit dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Outre le musée virtuel, c'est tout un écosystème qui permettra également de participer à l'aménagement du futur Média-Lab, prévu au sein de la Ville Chêne.

#### PRINCIPE N°4

##### LA CULTURE ET LES SAVOIRS SONT EN LIBRE-ACCÈS DANS LES ESPACES DE LA MÉDIATHÈQUE

- Consultation sur place de documents
- Emprunt de documents
- Espaces de travail individuels ou en groupe
- Espaces de jeux
- Visionnage audiovisuel
- Ecoute sonore
- Utilisation d'ordinateurs et de tablettes connectés

#### PRINCIPE N°5

##### UN ENSEMBLE DE RESSOURCES EN LIGNE ÉLARGIT L'ACCÈS AUX COLLECTIONS ET SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE

- Renseignements pratiques et gestion de son compte lecteur
- Catalogue en ligne
- Emprunt de livres numériques
- Consultation de titres de presse en ligne
- Vidéo à la demande (VOD)
- Musique en streaming
- Plateforme d'autoformation
- Ressources dédiées à la jeunesse

#### PRINCIPE N°6

##### UNE MÉDIATION ADAPTÉE AUTOUR DES COLLECTIONS, DES PRATIQUES CULTURELLES, ET DE LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION

- Conseils de lectures, aide à la recherche documentaire prodigués par des professionnels du livre et de la lecture
- Café des lecteurs
- Organisation pour tous les publics d'ateliers de découverte et perfectionnement, en particulier dans les domaines suivants :
  - Écritures
  - Inclusion numérique
  - Multimédia et technologies numériques
  - Arts plastiques et création graphique
  - Accueil de classes et de groupes spécifiques

#### PRINCIPE N°7

##### UNE PROGRAMMATION CULTURELLE DIVERSIFIÉE

- Rencontres avec des écrivains, illustrateurs, ...
- Conférences
- Expositions
- Lectures
- Spectacles
- Heure du conte

Les actions culturelles et la programmation du domaine et plus largement celle de la Ville, seront organisées avec la résidence d'artistes et en coordination avec les actions menées par le centre social et par le pôle Education Culture.

Si les bibliothèques accueillent régulièrement des écrivains dans le cadre de leur programmation culturelle, l'organisation de résidences d'artistes appartenant à d'autres champs de la création (danse, arts plastiques et visuels, cinéma, théâtre, création transdisciplinaire) semble moins fréquente. La présence d'artistes donne l'opportunité à la bibliothèque de s'interroger sur l'étendue de ses missions et sur ses relations avec les autres acteurs de la vie artistique. Elle permet également d'instaurer un nouveau rapport avec le public. Beausoleil offre l'opportunité d'accueillir simultanément jusqu'à 5 artistes au sein du domaine. 4 ateliers seront mis à disposition sur le site, mais ce seront tous les équipements culturels de la Ville ainsi que les écoles qui pourront accueillir des artistes en résidence notamment dans le cadre du PEAC.

Avec ces résidences, le public pourra découvrir la démarche de création, expérimenter une démarche artistique, rencontrer au plus près l'artiste et son œuvre et se familiariser avec une structure culturelle.

Rares sont les dispositifs qui mettent en jeu autant de problématiques essentielles aux établissements de lecture publique. La présence d'un artiste, questionne et déplace les codes en usage et les habitudes de fonctionnement. En cela, la résidence est une opportunité pour renouveler sa vision de l'action culturelle, pour repenser le lien aux usagers et l'accueil qui leur est fait. Elle donne une perspective nouvelle à la programmation culturelle, et questionne les relations que la bibliothèque entretient avec les autres acteurs du champ artistique.

**PRINCIPE N°8**

**CRÉER UNE SYNERGIE PROFESSIONNELLE**

Médiathèque et Centre Social développent leurs actions en coordination, les pratiques de médiation culturelle et sociale se nourrissant mutuellement.

La Médiathèque Centre Social est un lieu de rencontre et

d'expérimentation professionnelle.

Sur le territoire, la région et au niveau national les partenariats professionnels sont recherchés : médiathèques environnantes, médiathèque départementale, Agence Régionale du Livre, Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque Publique d'information...

## 6. Chantier de constitution des collections : Moyens humains, techniques, logistiques

La livraison de la Médiathèque Centre Social du Domaine Charlot est prévue dans le courant du second semestre 2023.

En prévision de l'ouverture de la médiathèque, il est nécessaire de constituer un fonds documentaire de 30 000 documents.

Pour cela, il faut constituer une équipe qui va être chargée

d'acquérir et organiser les collections de la médiathèque et gérer ensuite l'équipement à son ouverture.

Chantier d'envergure, la constitution des futures collections de la médiathèque nécessite des compétences, des moyens et du temps.

■ Créer un fonds de 30 000 documents

**Volumétrie cible**

	Libre-accès	Magasin	Total
<b>2.1 Section adulte</b>			
<b>2.11 Documents en libre accès</b>	<b>13 500</b>	<b>4 500</b>	<b>18 000</b>
Fiction (romans, BD, livres lus)	6 500	2 200	
Société (Philo, religion, sciences, histoire)	1 500	500	
Vie pratique (langues, droit, techniques, cuisine...)	3 000	1 000	
Loisirs (arts, spectacle, sport, musique ...)	2 500	800	
<b>2.2 Section jeunesse</b>			
<b>2.21 Documents en libre accès</b>	<b>8 500</b>	<b>3 500</b>	<b>12 000</b>
Histoires (albums)	1 700	600	
Fiction (Premières lectures, romans, BD)	4 000	2 000	
Documentation	2 800	900	
<b>TOTAL</b>	<b>22 000</b>	<b>8 000</b>	<b>30 000</b>
<b>Presse Adultes / Jeunesse</b>	<b>45 titres</b>		

### Chantier collections

A l'ouverture de la Médiathèque Centre Social, 27 000 documents devront être disponibles.

3 000 documents supplémentaires seront acquis la première année de fonctionnement après l'ouverture afin d'atteindre la cible de 30 000 documents.

Ceci nécessite la mise en œuvre d'un chantier de constitution des collections sur 18 mois, permettant :

- l'établissement d'un plan de classement décrivant l'organisation fine des collections
- l'acquisition des documents
- le catalogage des documents
- l'équipement des documents

L'acquisition de 27 000 documents sur 18 mois nécessiterait l'équivalent de 7,13 ETP :

Programme collections sur 18 mois	Nombre de documents à traiter	Nombre moyen de documents traités par mois par agent	Durée de traitement (mois)	ETP nécessaire
Acquisitions adultes	16 200	400	41	2,25
Acquisitions jeunesse	10 800	400	27	1,50
Catalogage adultes	16 200	800	20	1,13
Catalogage jeunesse	10 800	800	14	0,75
Equipement	27 000	1000	27	1,50
				<b>7,13</b>

Le marché d'acquisition des documents pourrait être découpé en 4 lots :

- Fiction adulte, dont livres lus,
- Documentation adultes,
- Documents jeunesse,
- Documents en langues étrangères.

### Local transitoire Collections

Afin que les documents puissent être disponibles pour l'ouverture du bâtiment, la constitution des collections de la médiathèque nécessite un local transitoire permettant l'acquisition, le traitement et le stockage des documents. Le local, conforme à la réglementation du travail, doit disposer de :

- **8 postes de travail** équipés de matériel informatique et connexions internet
- un espace de stockage d'une contenance d'environ :
  - **900 mètres linéaires** si stockage sur rayonnages
  - ou **90 à 135 mètres cubes** si stockage en cartons

■ Constituer une équipe de professionnels du livre et de la lecture

Le profil médian d'un établissement de lecture publique d'un territoire de 15 000 habitants prévoit un effectif à minima de 8 personnes pour gérer l'établissement.

L'objectif de proposer des horaires d'ouverture larges nécessite sans doute de prévoir un effectif étoffé pour la médiathèque de Beausoleil afin de couvrir l'amplitude horaire cible (48 heures). Le recours à différents dispositifs d'emplois aidés (services civiques...) ou à l'emploi de vacataires doit permettre de renforcer l'équipe de titulaires pour l'accueil du public.

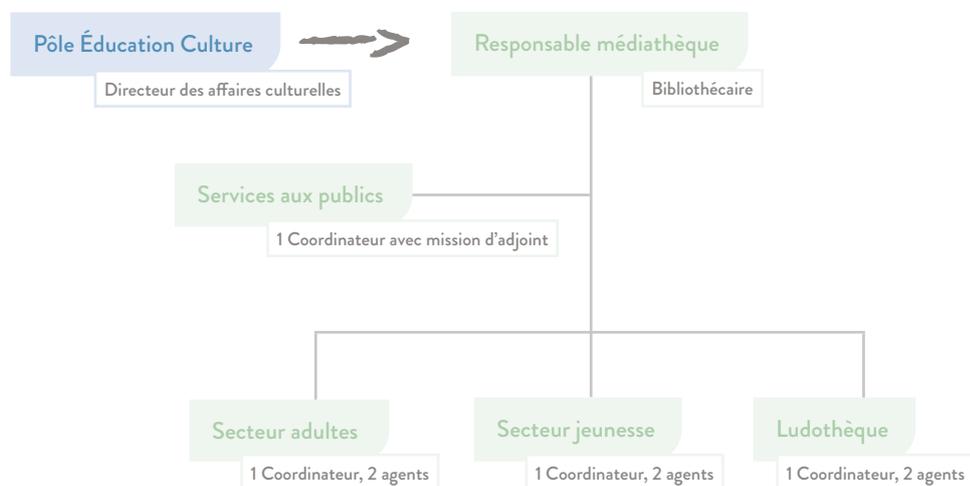
Il est préconisé le **recrutement de 9 agents** pour atteindre un effectif de 11 agents, la ludothèque étant déjà dotée de 2 agents qui intègrent l'équipe de la médiathèque :

Fonction	Catégorie	Grade	Effectif actuel	Recrutement	Effectif cible	Cout annuel chargé
Responsable médiathèque	A	bibliothécaire		1	1	58 100 €
Coordinateurs services aux publics et adjoint	B+	assistant de conservation du patrimoine ppal 2 <sup>e</sup> CI		1	1	45 850 €
Coordinateur collections adultes	B	assistant de conservation du patrimoine		1	1	40 700 €
Coordinateur collections jeunesse	B	assistant de conservation du patrimoine		1	1	40 700 €
Coordinateur ludothèque	B	Ludothécaire*	1		1	39 600 €
Agent pôle adultes	C	adjoint de conservation du patrimoine **		2	2	62 000 €
Agent pôle jeunesse	C	adjoint de conservation du patrimoine **		2	2	62 000 €
Assistant-ludothécaire	C	ATSEM*	1	1	2	68 250 €
<b>Total</b>	<b>1A 4B 6C</b>		<b>2</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>417 200 €</b>

\*2 postes sont actuellement pourvus et comptabilisés dans le chapitre 012 du BP 2021 (73 725 euros) reste à budgéter 343 475 euros)

\*\* Actuellement, la Ville dispose de 4 BCDistes dans les écoles, qui pourraient être redéployées dans les effectifs de la médiathèque (correspondant à une masse salariale de 129 478 euros). Il resterait ainsi à budgéter : 213 997 euros

## Organigramme de la médiathèque



### Besoins humains pour assurer l'accompagnement et le conseil aux usagers

Selon le principe d'une amplitude de fonctionnement importante, l'effectif mobilisé aux horaires d'ouverture pour l'accueil et le conseil du public en dehors du travail interne (acquisitions, gestion des collections, préparation des actions culturelles et ateliers, accueil de scolaires, médiation en ligne...) et sans tenir compte du poste d'accueil général du bâtiment, est de 5 ETP :

Jours d'ouverture	Besoins organisationnels	Temps agent
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	3 postes	8 heures x 4 jours x 3 = 96 h
Mercredi, samedi	5 postes	8 heures x 2 jours x 5 = 80 h
<b>Total</b>		176 heures hebdomadaires Soit 5 ETP (base 35h)

### Référents Supports

Le fonctionnement de la médiathèque requiert par ailleurs l'identification de référents au sein des services municipaux supports, en particulier pour les fonctions suivantes :

- Maintenance informatique des postes publics et du matériel mis à disposition (tablettes, liseuses, périphériques...)
- Astreintes informatiques durant les horaires d'ouverture, le samedi en particulier
- Suivi comptable des acquisitions de documents qui génèrent de nombreux actes.
- Suivi RH

### Répartition indicative du temps de travail

Répartition temps de travail	Responsable médiathèque	Coordinateur publics	Coordinateur adultes	Coordinateur jeunesse	Coordinateur ludothèque	Agent pôle adultes x2	Agent pôle jeunesse x2	Assitant ludothèque	Total ETP	% tâches
Management	40 %	5 %							<b>0,45</b>	4,1 %
Partenariats	10 %				5 %				<b>0,15</b>	1,4 %
Communication (réseaux sociaux,...)		15 %							<b>0,15</b>	1,4 %
Administration SIGB	10 %								<b>0,1</b>	0,9 %
Gestion services en ligne		5 %							<b>0,05</b>	0,5 %
Gestion services aux publics (adhésions,...)		20 %			5 %				<b>0,25</b>	2,3 %
Accueil service public	10 %	40 %	40 %	40 %	10 %	140 %	140 %	80 %	<b>5</b>	45,5 %
Acquisitions	10 %	5 %	30 %	20 %	20 %	5 %	5 %		<b>0,95</b>	8,6 %
Gestion des collections			10 %	10 %	5 %	30 %	30 %	30 %	<b>1,15</b>	10,5 %
Maintenance des collections						5 %	5 %	10 %	<b>0,2</b>	1,8 %
Gestion des données bibliographiques			5 %	5 %	5 %				<b>0,15</b>	1,4 %
Médiation : accueil de classes, accueil de groupe, ateliers ...		10 %	5 %	15 %	50 %	10 %	10 %	80 %	<b>1,8</b>	16,4 %
Action culturelle : préparation et réalisation	20 %		10 %	10 %		10 %	10 %		<b>0,6</b>	5,5 %
<b>Total ETP</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

Fonctions supports

Publics

Collections

Animation

## ■ Implémenter un Système Intégré de Gestion de la Médiathèque (SIGB) :

Le traitement informatisé des collections de la médiathèque nécessite l'implémentation d'un SIGB, indispensable pour la réalisation du chantier collections.

Un SIGB est un progiciel basé sur un Système de Gestion de Base de Données (SGBD) permettant d'assurer la gestion des différentes fonctions de la médiathèque :

- acquisition de documents,
- catalogage de documents sur tous supports selon les normes et formats de catalogage en vigueur,
- bulletinage des périodiques,
- circulation des documents,
- prêt de documents et fichier lecteurs,
- recherche documentaire,
- édition et statistiques.

À l'ouverture, la médiathèque devra être équipée d'outils complémentaires.

Le SIGB est couplé avec un outil donnant accès au catalogue de la médiathèque en ligne : l'**OPAC (Online public access catalog)**. L'OPAC permet également de donner accès sur le web aux informations pratiques, à l'actualité, aux ressources numériques de la médiathèque ainsi qu'à un compte utilisateur permettant aux usagers de gérer un certain nombre de fonctionnalités (prolongation des prêts en cours, réservations de documents...).

La démarche d'informatisation de la médiathèque gagnera à prendre en compte les préconisations du programme national de la **transition bibliographique** visant à exposer les catalogues de bibliothèques sur le web de données et favorisant

l'interopérabilité des catalogues. La constitution d'un nouveau catalogue offre en effet l'occasion d'adopter le récent **code de catalogage RDA-FR** (Resource Description and Access – France) qui s'appuie sur une modélisation conceptuelle des données (FRBR puis IFLA - LRM (International Federation of Library Associations and Institutions - Library Reference Model) qui couvre les données bibliographiques et d'exemplaires, les données d'autorité et la relation de sujet.

Des **automates de prêt et retour** de documents permettront aux usagers de gérer en libre-service et en toute autonomie leurs transactions. La technologie RFID (Radio Frequency Identification) haute fréquence (HF)

La médiathèque sera équipée d'un **système antivol** de documents, basé sur la même technologie RFID-HF, ayant une portée plus grande que les puces RFID simples. La haute-fréquence permet en particulier l'installation d'antennes antivol dans le sol et le plafond, plutôt que des portiques qui entravent la circulation des usagers.

Un **système payant de copie, scan et impression** doit également être proposé aux usagers.

## ■ Anticiper la programmation culturelle

Une forte coopération est nécessaire pour coordonner les actions culturelles au sein de l'équipement et sur le territoire de Beausoleil.

La programmation culturelle doit être anticipée avant l'ouverture. Elle doit être pensée en étroite collaboration avec le pôle Education Culture, la résidence d'artistes, le Centre Social.

# 7. Moyens financiers

## Budget de préfiguration

Le chantier de constitution des collections représente un budget d'environ 660 000€ étalé sur 18 mois, correspondant à l'acquisition des documents, aux fournitures permettant leur équipement, ainsi que les licences du SIGB et le matériel nécessaire au traitement informatique des documents.

Le coût des licences SIGB est une estimation, sachant que l'acquisition du SIGB est soumis à une consultation dans la cadre des règles de la commande publique qui déterminera

les propositions tarifaires qui peuvent sensiblement varier en fonction de la solution retenue.

Ne sont pas inclus dans ce budget les coûts des personnels, du mobilier et du matériel informatique.

Budget chantier collections	Nombre	Coût unitaire moyen	Total
Livres, CD, ...	27 000	20 €	540 000 €
Puces RFID	27 000	0,30 €	8 100 €
Film de protection des documents repositionnable			25 000 €
Étiquettes cotes	27 000	0,01€	189€
Codes-barres	27 000	0,1€	2 700 €
Équipement divers (douchettes, titreuses, platines RFID...)			5 000 €
Abonnement base de données bibliographique Electre			7 000 €
Licences SIGB			75 000 €
<b>Total</b>			<b>662 989 €</b>

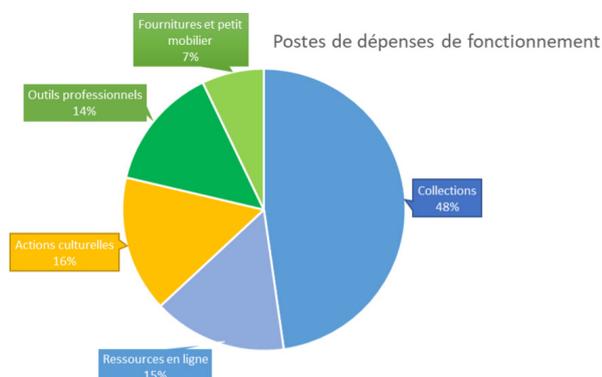
Budget prévisionnel annuel*	Nombre	Coût unitaire	Total
Livres, disques, CD, ...	3 000	20 €	60 000 €
Abonnements périodiques	45	160 €	7 200 €
Abonnement plateforme de presse en ligne			5 000 €
Livres numériques			1 500 €
Abonnement plateforme de VOD			7 000 €
Abonnement plateforme de Musique en streaming			3 000 €
Abonnement plateforme de Autoformation			5 000 €
Communication			2 000 €
Actions culturelles			20 000 €
Maintenance SIGB, OPAC, RFID...			15 000 €
Base de données professionnelle			5 000 €
Fournitures			7 000 €
Petit équipement et mobilier			3 000 €
<b>Total</b>			<b>140 700 €</b>

### Budget de fonctionnement prévisionnel annuel après ouverture

Postes de dépenses principaux :

- Acquisition de documents (renouvellement de 10% du fond)
- Abonnements périodiques (quotidiens, revues, magazines...)
- Abonnements à des plateformes de ressources en ligne
- Organisation d'actions culturelles (conférences, rencontres...)
- Outils professionnels (maintenance SIGB, Electre...)
- Fournitures et petit mobilier

\* hors dépenses liées au matériel informatique, au mobilier et au personnel



### Récapitulatif Budget médiathèque (hors dépenses liées au matériel informatique et au personnel) :

- 2022 : 458 995€ : chantier collections
- 2023 : 203 994€ : chantier collections
- 2024 : 140 700€ : fonctionnement après ouverture

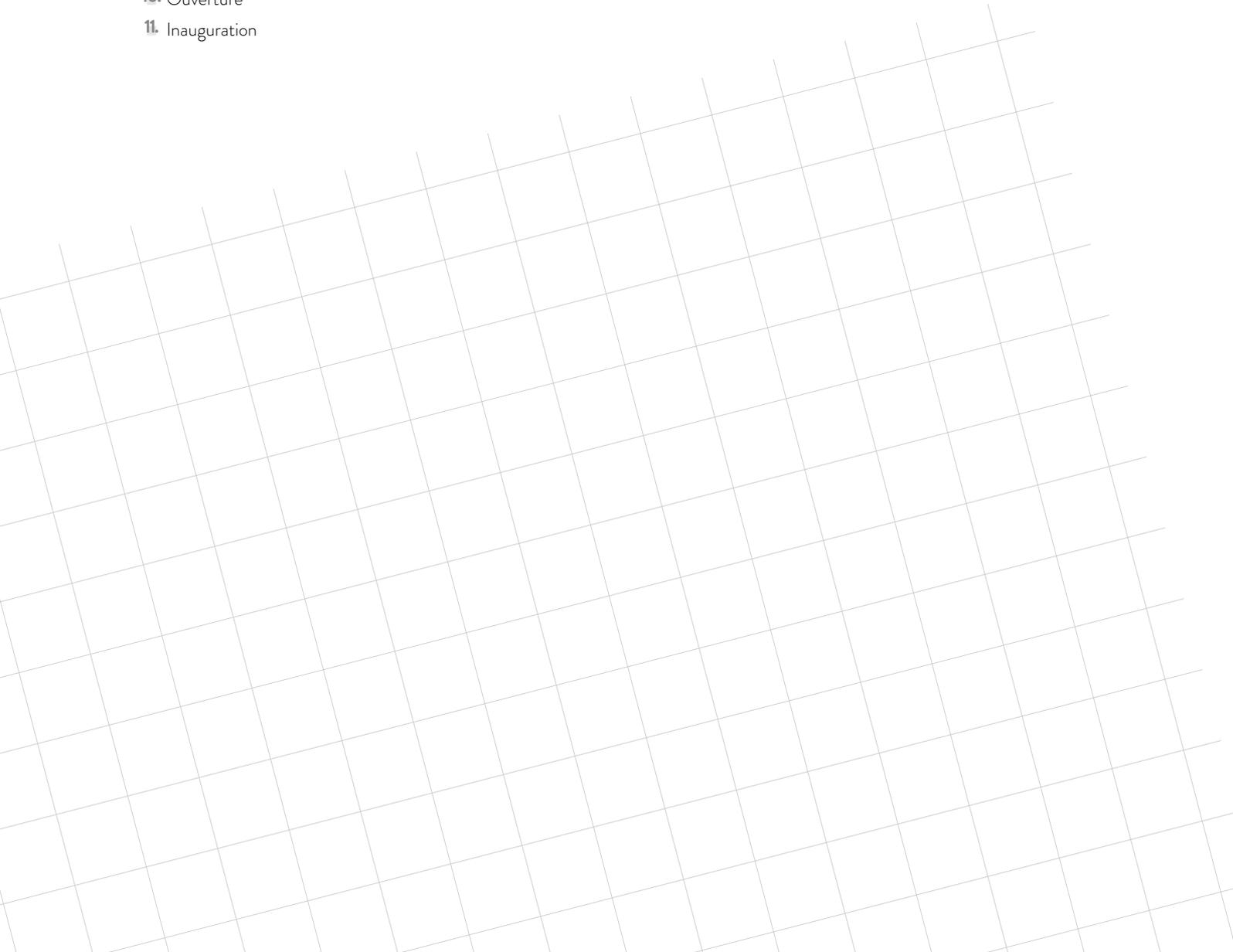
---

## 8. Calendrier prévisionnel

Livraison prévisionnelle du bâtiment : juin 2023

Le chantier de constitution des collections nécessite 24 mois de travail, dont 18 mois consacrés spécifiquement à l'acquisition et au traitement des collections.

Ordre des actions à mener :

1. Recrutement du Directeur de la médiathèque
  2. Aménagement d'un local transitoire Collections
  3. Acquisition d'un SIGB
  4. Recrutement de l'équipe de la médiathèque
  5. Acquisition des documents
  6. Acquisition d'un OPAC
  7. Acquisition d'automates de prêt retours
  8. Acquisition d'un système antivol
  9. Transfert des collections dans la médiathèque
  10. Ouverture
  11. Inauguration
- 



Conclusion



La ville de Beausoleil conduit une politique culturelle, éducative et sociale ambitieuse et active qui s'appuie sur une offre conséquente d'équipements, de services et d'évènements. La Ville souhaite donner une nouvelle impulsion à cette politique avec la création d'une Médiathèque Centre Social sur le Domaine Charlot, tiers-lieu adapté aux besoins de sa population jeune, populaire et cosmopolite et qui réponde aux enjeux de développement de son territoire.

Le futur équipement de 2 694 m<sup>2</sup> de surface utile et de 1 312 m<sup>2</sup> de jardins, projet architectural audacieux mené par l'architecte Marc Barani et jouant avec la pierre, les lumières, le végétal et la transparence, doit ouvrir ses portes en 2023.

L'originalité du projet réside dans l'intégration au sein du même équipement d'un centre social, d'une médiathèque, qui ajoute ainsi la composante lecture publique à l'action municipale, et d'une résidence d'artistes.

La transversalité est en effet une réalité incontournable de la production artistique actuelle, comme en témoigne la programmation de nombreux établissements culturels « hybrides » qui accompagnent le développement de ces formes d'expression nouvelles, et que la bibliothèque ne peut ignorer. Faire une place à l'art sous toutes ses formes, inciter le public à les découvrir, le rendre acteur face à ces créations, lui donner des clés pour déchiffrer ces langages et l'aider à se les approprier... autant de missions qui appartiennent à la médiathèque, au regard du rôle pédagogique et social qui est le sien. Repenser la place de l'art en médiathèque contribue ainsi à nourrir la réflexion sur son identité et son devenir.

Véritable lieu de culture et de mixité sociale, de pratique, de création et d'expérimentation, la Médiathèque Centre Social du Domaine Charlot est un lieu de médiation où chaque habitant pourra se construire et se projeter vers l'avenir, accéder au savoir et aux outils du savoir, exercer sa citoyenneté et se distraire.

Afin que la médiathèque soit opérationnelle à l'ouverture de l'équipement, il est nécessaire de constituer au préalable un fonds de 30 000 documents disponibles à l'ouverture et de préfigurer le fonctionnement de la médiathèque et la programmation culturelle de la première année de fonctionnement. Le chantier de constitution des collections doit être mis en œuvre 24 mois avant l'ouverture de la Médiathèque Centre Social. Cela nécessite le recrutement d'une équipe de huit professionnels des bibliothèques pour l'acquisition et le traitement des documents. Cette équipe est installée dans un local transitoire de travail et de stockage des collections, équipé d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) et des outils informatiques professionnels nécessaires. Le coût estimatif de ce chantier est d'environ 660 000€.

La période de préfiguration est également l'occasion de penser et structurer les coopérations professionnelles dans les sphères culturelles, éducatives et sociales, promptes à générer des synergies efficaces et concrétiser efficacement la politique municipale.

*Médiathèque  
du Domaine Charlot*

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL

